E 2800(-)1967/60/8 [DoDiS-15149]

## Le Département politique à la Légation de Suisse à Tunis

T Nº 19 Secret

Berne, 20 mars 1961, 18 h 00

Prière ne pas interroger les membres du GPRA demandant visa suisse. Nous désirons une attitude compréhensive vis-à-vis membres GPRA<sup>1</sup>, ne demandez pas date voyage comme vous l'avez fait pour Boulharouf<sup>2</sup>. En ligne générale, accordez visa désiré à personnes pour lesquelles le GPRA prend la responsabilité et veuillez nous aviser ensuite télégraphiquement. Déléguez collaborateur auprès Francis Ahmed, ministre Finances GPRA, pour lui demander en retour passeport en vue octroi d'un visa 3 mois nombre de voyages illimité.



<sup>1.</sup> Sur le départ de la délégation algérienne pour Genève, cf. la lettre politique de L. Guillaume à R. Kohli du 19 mai 1961, E 2300(-)1000/716/472 (DoDiS-15881).

<sup>2.</sup> Sur T. Boulharouf et la délégation du GPRA en Suisse, cf. E 2001(E)1976/17/263.